

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE
A L'EXPLOITATION DU CAMPING DES DUNES****
MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Madame Christelle DENEUVILLE, rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 23 juin 2023, le nouveau contrat de concession de service public pour l'exploitation du camping des Dunes a été attribué à NATURE ET VACANCES / SAS PLEIN AIR DES RIVES DE L'AA représentée par Monsieur Jean-François MAES

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau contrat de concession de service public, le délégataire a affiné son travail d'analyse et de prospective et propose aujourd'hui un ajustement de certains tarifs en cohérence avec le projet d'investissement prévu visant une nouvelle dynamique d'hébergement de qualité tout en améliorant le cadre et le confort de la clientèle actuelle.

En application de l'article 21 du contrat de concession du « Camping des Dunes », le concessionnaire fixe librement ses tarifs, sous réserve du respect des orientations souhaitées de la collectivité et après décision de l'assemblée délibérante.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la grille tarifaire modifiée, présentée par le délégataire et d'ainsi mettre à jour l'annexe 10 « grille tarifaire » du contrat de concession.

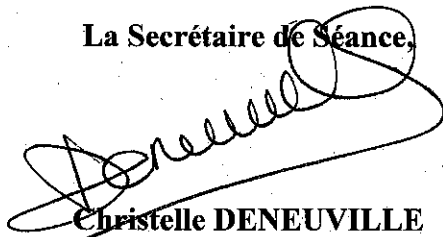
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

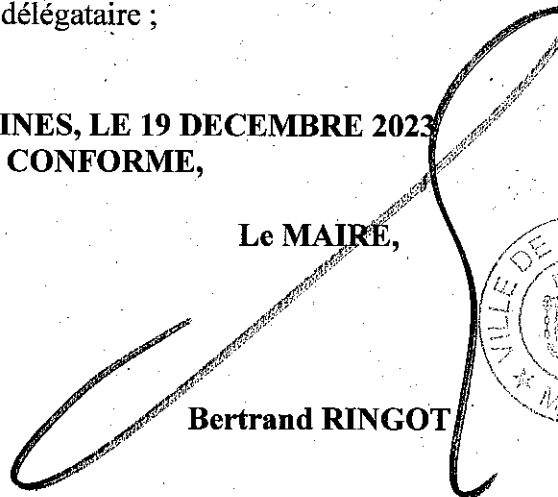
- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Accepte la grille tarifaire proposée par le délégataire ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**


FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 19 DECEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 DEC. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 13 Décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 DECEMBRE 2023 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h23, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme GENEVET jusqu'à 18h23,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEFRUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.